



école supérieure d'art
du Nord-Pas de Calais/
Dunkerque-Tourcoing

EPCC
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
NORD-PAS DE CALAIS / DUNKERQUE-TOURCOING
Procès verbal

Le douze mars deux mille vingt, le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque-Tourcoing » s'est réuni en séance ordinaire, à quatorze heures trente, à l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing, site de Tourcoing, conformément à la convocation adressée à ses membres par Monsieur Yves DURUFLÉ, Président.

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Yves DURUFLÉ, Ivan RENAR, Michel TOMASEK, Peter MAENHOUT, Solène MORLET, Edith VARET, Nathalie Jean Claude DEMEURE, Nathalie POISSON COGEZ, Nicolas CABOS, Ursula HERMAN, Maxence VANCLEENPUTTE

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Michel LALANDE à Solène MORLET
- Jean Marie VUYLSTEKER à Peter MAENHOUT
- Delphine RICHE à Nathalie POISSON COGEZ

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Catherine DELVIGNE, Martial CHMIELINA, Anne RIVOLLET, Guillaume CORROENNE, Halima MEDJAHEDI, Lahoucine ESSOFI, Patricia JANCZAK, Mathilde CHASSOT, Bruno COOREN, Carole GORISSE

Le quorum est atteint. Monsieur DURUFLÉ ouvre la séance.

Un courrier a été envoyé le 11 février aux membres de l'instance suite aux questions posées en précédente séance sur les effectifs de l'école.

Concernant la crise sanitaire (Covid-19), l'établissement suit de très près les préconisations du Ministère de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur. Attente des préconisations du Ministère de la Culture. Réunion extraordinaire du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail) envisagée. Un plan de continuité administrative sera établi pour le cas d'une éventuelle fermeture de l'école.

- **Procès verbal de séance du 16 janvier 2020**

Approuvé à l'unanimité

- **Information relative aux actes signés dans le cadre de la délégation accordée à Madame DELVIGNE**
- **Information relative aux projets et actualités de l'école (voir annexe jointe)**
- **Point / modification des statuts (changement du nom de l'école pour prise en compte de la nouvelle dimension régionale et élargissement des possibilités d'attribution des procurations sans distinction de collège)**

Attente du retour de la région.

- **Information relative à la procédure de recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e) / Liste de candidats présélectionnés établie à l'unanimité par les personnes publiques**

Trois candidats présélectionnés sur quatre candidatures examinées par le groupe de travail suite à la relance de l'appel à candidature. Dépôt des projets d'orientations avant le 16 avril. Dates proposées pour le jury de recrutement : 12 ou 14 mai. Recrutement prévu pour septembre 2020.

- **Information relative au contrat pluriannuel dans le cadre du dossier d'accréditation de l'établissement**

Passage devant le CNESERAC (conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels) le 02 avril 2020.

- **Budget primitif 2020**

Approuvée à l'unanimité

- **Modalités de reversement de la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus)**

Approuvée à l'unanimité

- **Aide à la mobilité internationale des étudiants boursiers (modification)**

Approuvée à l'unanimité

- **Participation financière à un projet porté par l'association Sans Titre**

Approuvée à l'unanimité

- **Précision relative au protocole d'engagement social**

Approuvée à la majorité (deux abstentions)

- **Mise à jour / Prise en charge des frais de séjour engagés par les intervenants et les membres de jurys de diplômes d'arts plastiques**

Approuvée à l'unanimité

Monsieur TOMASEK informe de son retrait de la vie municipale. Il ne participera donc plus aux réunions du conseil d'administration.

Monsieur DURUFLÉ clôture la séance à 15h30 et remercie les membres de leur participation.

Le prochain conseil d'administration est programmé le 18 juin 2020 à partir de 14h30 sur le site de Dunkerque.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, signé par le Président de l'EPCC.

Fait à Tourcoing, le 12 mars 2020.

Monsieur Yves DURUFLÉ,
Président de l'ESA NPDC DK-TG.

